

NOTICE EXPLICATIVE AU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARTIE DE TERRAIN SITUEE RESIDENCE JEAN MOULIN

La partie à déclasser est située résidence Jean Moulin (section cadastrée AI 271 pour partie d'une superficie d'environ 524 m², surface définitive à effectuer après arpentage.

Le Conseil Municipal a validé par délibération du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2018 le principe de déclassement et autorisé Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique pour son déclassement du domaine public.

Vu l'arrêté n°2018-249 prescrivant l'enquête publique conjointe sur le déclassement du domaine public d'un terrain situé résidence Jean Moulin et d'un terrain situé rue de l'égalité sur la commune de SAINS EN GOHELLE.

Considérant que cette partie de terrain ne sert pas à la population et que le terrain est classé en zone U.C (zone urbaine) dans P.L.U

Le terrain sera vendu afin de réaliser une opération immobilière constituée de logements.

Le Maire


Alain DUBREUCQ